

Le thermomètre des aveugles est né d'une ingénieuse disposition de l'appareil habituel: il "pèse la température", et voici comment:

Un contrepoids C est fixé à l'extrémité inférieure du thermomètre, et celui-ci est placé en équilibre sur deux supports S, S', absolument comme le fléau d'une balance.

Que la colonne de mercure contenue à l'intérieur du tube capillaire monte ou descende, selon qu'il fait plus chaud ou plus froid, l'équilibre parfait est aussitôt rompu; l'extrémié

A du thermomètre s'abaisse ou s'élève. Or, à cette extrémité, est placée une aiguille et cette aiguille se meut, selon les mouvements du thermomètre, au long d'une échelle E, qui est graduée en caractères Braille. Il est clair qu'il suffit dès lors, pour savoir le degré de la température, de reconnaître au toucher quel chiffre, quel degré est indiqué par l'aiguille. Car le mercure qui est un corps très pesant, a suffi, par un très léger déplacement à l'intérieur du tube, pour rompre l'équilibre du "thermomètre-balance".

L'INSTITUT DE FRANCE

Qu'est-ce exactement que l'Institut de France, nous demandent de nombreux lecteurs?—Vous trouverez en cet article sur ce sujet intéressant tous les renseignements nécessaires.

On entend beaucoup parler en ce moment de l'Institut de France, de l'Académie française, de l'Académie des Sciences et de plusieurs autres académies, et cela sans savoir exactement à quoi s'en tenir.

Quelques lecteurs nous ayant demandé de les éclaircir sur ce point, nous avons été assez heureux pour trouver tous renseignements en cette matière dans l'article très intéressant qui suit. Disons en guise de préambule que l'Institut de France est un nom générique embrassant cinq espèces ou cinq Académies et qui sont par ordre d'importance: l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie des Sciences et Beaux-Arts. Il y a une

sixième Académie, indépendante de toutes celles-là, l'Académie de médecine, dont nous ne nous occuperons pas ici. Passons maintenant à l'histoire de la fondation de l'Institut, de sa formation et de son fonctionnement :

"Renan disait un jour: "Il y a de par le monde, de célèbres académies, d'illustres compagnies de savants, d'écrivains, d'artistes, seule la France possède un Institut."

Depuis plus d'un siècle et quart l'Institut demeure, avec quelques légères modifications seulement, tel que sur l'initiative de Daunou il fut fondé par l'article 298 de la Constitution du 6 Fructidor an III (22 août 1795): il comprend l'Académie Française, l'Académie des Sciences, les Beaux-Arts, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences Morales et Politiques. Depuis lors, ni les révolutions qui ébranlèrent et jetèrent à bas les trônes, ni les guerres qui, à maintes reprises, changèrent la Constitution politique de la France ne peu-